

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000969-192

DATE : Le 6 mai 2020

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

CHRISTIAN BARBEAU
et

MARIE-EVE BARBEAU
Demandeurs

c.
COGECO CONNEXION INC.
Défenderesse

JUGEMENT CONCERNANT DES AVIS D'AUDIENCE VIRTUELLE

[1] **CONSIDÉRANT** que le 16 janvier 2020, le Tribunal a fixé au **2 juin 2020, à 9 h 30, en salle 1.156**, du Palais de justice de Montréal, la présentation de la Demande d'autorisation d'exercer une action collective pour les fins d'approbation d'un règlement, la Demande d'approbation de l'Entente de règlement et la Demande pour approbation des honoraires des avocats des demandeurs et du groupe ;

[2] **CONSIDÉRANT** qu'en raison des mesures sanitaires en vigueur concernant la COVID-19, la Cour supérieure tiendra plutôt une audience virtuelle à cette date ;

[3] **CONSIDÉRANT** qu'aucun membre du Groupe n'a manifesté son intérêt de contestation la Demande d'approbation, à l'intérieur du délai fixé pour se faire au 30 avril 2020 ;

[4] **CONSIDÉRANT** qu'il a lieu de publier des avis pour aviser les personnes qui voudrait accéder à l'audience virtuelle, sans toutefois y effectuer de représentations ;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[5] **APPROUVE** les avis d'audience virtuelle, en français et en anglais, joints au présent jugement ;

[6] **ORDONNE** aux demandeurs de rendre disponible sur le site du Registre des actions collectives le présent jugement ainsi que les avis d'audience virtuelle et ce, dans un délai de 48 heures du présent jugement ;

[7] **ORDONNE** aux demandeurs de publier sur le site web de leurs avocats, pendant la période du 12 mai 2020 au 3 juin 2020, les avis joints au présent jugement;

[8] **ORDONNE** à la défenderesse de publier sur son site web, pendant la période du 12 mai 2020 au 3 juin 2020, les avis joints au présent jugement ;

[9] **LE TOUT**, sans frais de justice.


CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

Me Jimmy Ernst Jr Laguë Lambert
LAMBERT AVOCAT INC.
Avocat des demandeurs

Me Patrick Ouellet
Me Éloïse Noiseux
WOODS S.E.N.C.R.L.
Avocats de la défenderesse

Avis de tenue d'une audience virtuelle - 2 juin 2020
Barbeau c. Cogeco Connexion Inc. - 500-06-000969-192

Le présent avis vise les Avis d'approbation de la transaction déjà publiés concernant l'Entente de règlement intervenue entre Christian Barbeau et Marie-Eve Barbeau et Cogeco Connexion Inc. dans le cadre d'une action collective concernant des problèmes de facturations et des pertes de services d'Internet, de télévision et/ou de téléphonie résidentielle de Cogeco entre le 1^{er} avril 2018 et le 22 octobre 2019, suite à l'implantation d'un nouveau système informatique de gestion des clients de Cogeco.

En raison des mesures sanitaires en vigueur concernant la COVID-19, la Cour supérieure tiendra une audience virtuelle d'approbation de la transaction. Par conséquent, il n'y aura pas d'audience en personne au Palais de justice de Montréal le 2 juin prochain, tel qu'indiqué dans l'avis d'audience préalablement communiqué en janvier ou février dernier.

Toute personne qui désire avoir accès à cette audience virtuelle, sans toutefois y effectuer de représentations puisqu'aucune contestation n'a été dûment déposée auprès de la Cour supérieure du Québec, peut communiquer avec les avocats du groupe ou de Cogeco afin d'obtenir les démarches à suivre.

Pour contacter les avocats du groupe:

Lambert Avocat Inc.

a/s Me Jimmy Ernst Jr. Laguë Lambert

Courriel : jlambert@lambertavocatinc.com

Téléphone : (514) 526-2378

Pour contacter les avocats de Cogeco:

Woods s.e.n.c.r.l.

a/s Me Éloïse Noiseux

Courriel : enoiseux@woods.qc.ca

Téléphone : (514) 982-4545

Notice of virtual hearing - June 2nd, 2020
Barbeau vs Cogeco Connexion Inc. - 500-06-000969-192

The present notice concerns the Notice of Settlement Approval Hearing already published relating to the Settlement Agreement reached by Christian Barbeau and Marie-Eve Barbeau and Cogeco Connexion Inc. regarding the class action instituted on behalf of all clients who've had billing errors and/or were deprived of Cogeco's Internet, television and/or residential telephone services between April 1st, 2018, and October 22nd, 2019, following the implementation of Cogeco's new customer management system.

Given the present situation around COVID-19, the Superior Court will be holding the settlement approval hearing virtually. Consequently, there will not be a hearing in person at the Montreal Courthouse on June 2nd, 2020, as it was initially stated in the notice of hearing that was communicated to you earlier in January or February 2020

Any person who wishes to access this virtual hearing without making representations, as no objection has previously been duly filed with the Superior Court of Quebec, can communicate with the class counsel or Cogeco's counsel to receive the necessary information in this regard.

To contact class counsel:

Lambert Avocat Inc.

a/s Me Jimmy Ernst Jr. Laguë Lambert

E-mail : jlambert@lambertavocatinc.com

Telephone : (514) 526-2378

To contact Cogeco's counsel:

Woods s.e.n.c.r.l.

a/s Me Éloïse Noiseux

E-mail : enoiseux@woods.qc.ca

Telephone : (514) 982-4545